



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/1998/5/Add.1  
31 juillet 1998

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS  
Cinquante-sixième session  
28 septembre - 1er octobre 1998

**PROGRAMME DE TRAVAIL : ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RELATIONS PUBLIQUES**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document expose brièvement les activités de l'équipe de spécialistes des relations publiques ainsi que les propositions concernant le renouvellement du mandat. Le Comité et la Commission sont invités à examiner ces activités et à se prononcer sur l'opportunité de renouveler le mandat et, le cas échéant, sur ce qui doit y figurer.

## **Introduction**

1. Pour en faciliter la lecture, on a réduit le document relatif au programme de travail à l'essentiel, soit aux principales questions à soumettre à l'examen du Comité et de la Commission. De ce fait, il n'a pas été possible d'y traiter de façon complète de toutes les activités. Tel est particulièrement le cas de celles menées de façon officieuse, notamment les travaux des équipes de spécialistes. Le présent document donne des renseignements sur les activités d'une de ces équipes et appelle l'attention du Comité et de la Commission sur les points requérant une décision.

### **Équipe CEE/FAO de spécialistes des relations publiques dans le secteur de la foresterie et des industries forestières (dirigée par M. I. Gschwandtl)**

2. L'équipe s'est réunie à Sesimbra (Portugal) en mai 1998 (rapport disponible auprès du secrétariat) et a examiné à cette occasion les thèmes suivants :

- marchés potentiels des produits forestiers certifiés et incidences sur les activités en matière de relations publiques;
- promotion écologique des parties en concurrence pour l'obtention de papier tiré du bois et de carton;
- activités en matière de relations publiques aux fins de la Conférence ministérielle de Lisbonne (y compris une évaluation du voyage d'étude sous l'angle des relations publiques);
- travaux futurs.

3. En ce qui concerne les travaux futurs, l'équipe demande une prolongation de son mandat et se propose les objectifs suivants pour les 18 mois à venir :

- établissement d'un rapport sur les campagnes de relations publiques en faveur du bois et des matériaux de substitution;
- fourniture d'une aide dans le domaine des relations publiques au Comité du bois et à la Commission européenne des forêts (contribution à la Conférence de Lisbonne, recommandations des ateliers, rapport de l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés, etc.);
- organisation en 2000 d'une réunion internationale des responsables des communications dans le domaine forestier;
- extension du réseau international de spécialistes des relations publiques de la région de la CEE (par exemple dans les pays en transition);
- ouverture sur l'Internet d'un site de l'équipe des relations publiques dans le cadre du site du Comité du bois.

Un projet de mandat est joint au document relatif au programme de travail.

4. Le Comité et la Commission sont invités à examiner les activités de l'équipe, en donnant leur avis, et l'opportunité de prolonger son mandat. S'ils se prononcent pour le renouvellement du mandat, ils devraient l'examiner en détail et l'approuver.

-----